

26-27 Octobre 2019 - HIGHSTONE DOUBLE 2019

Strasbourg - HIGHSTONE DOUBLE <letournoiduhighstone@gmail.com>

dim. 22/09/2019 22:13

À :Olivier Mazzocco <mazzoliv@egenie.de>;

Bonjour.

Voici les éléments du HIGHSTONE DOUBLE 2019.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019

HIGHSTONE DOUBLE



TABLEAUX
DOUBLE ET MIXTE
R4R5 / R6D7 / D8D9 / PNC

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
13 octobre 2019

Crédit Mutuel
banque à qui parler

Strasbourg.eu
@rométropole



R4R5 - R6D7 - D8D9 - PNC

Les DH et DD des poules jusqu'aux finales : le
Samedi

les DMX des poules jusqu'aux finales : le
Dimanche

Pour connaitre votre moyenne, allez sur le site :

www.badiste.fr

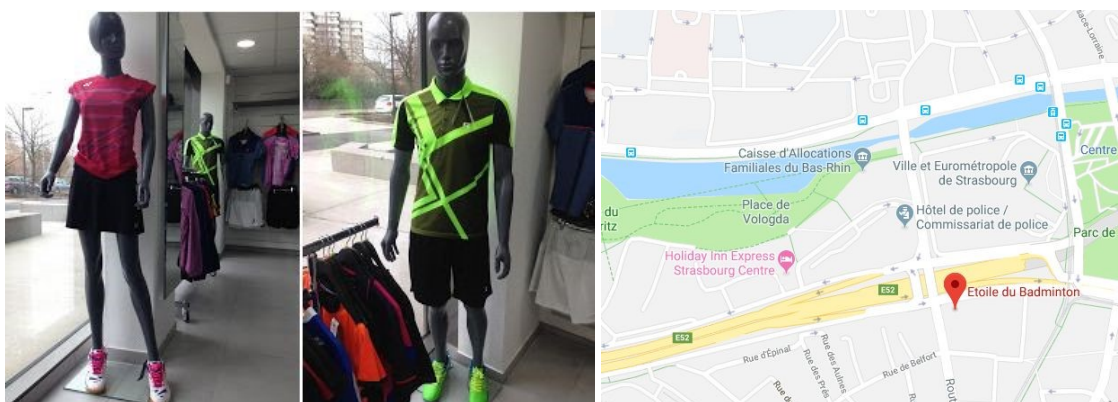
[Gymnase HERRADE](#)

[Rue des Comtes - 67200 STRASBOURG](#)



[Le lien GOOGLE pour le plan](#)

Notre tournoi s'affiche chez notre partenaire



Le magasin est ouvert du Mardi au Vendredi
de 12h à 19H - Tél : 03 88 84 87 07
8, rue Thumenau
67100 Strasbourg [Le lien Google Maps pour le magasin](#)

Le module de paiement en ligne par CB

Paiement en ligne des frais d'inscriptions

Cliquez ici www.apayer.fr/hbchaute pierre

[Pour envoyer vos inscriptions :](#)

[Le lien pour vos inscriptions sur Google Drive](#)

Formulaire d'inscription - HIGHSTONE Double 2019

Tournoi HIGHSTONE Double 2019 - 26 et 27 octobre 2019

Date limite d'inscription fixée au 13 octobre 2019

Les classements pris en compte seront ceux au 20 octobre 2019.

Le tirage au sort sera réalisé le 20 octobre 2019.

*Obligatoire

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail

Fiche d'Inscription - Tournoi du HIGHSTONE Double



[Le lien du formulaire en ligne Tournament Planner](#)



2ème édition des doubles du Highstone

🕒 Dernière mise-à-jour: dimanche 1 septembre 2019 17:36

📍 HautePierre BC | STRASBOURG

📅 26/10/2019 à 27/10/2019

Organisation

Inscription en ligne

Évènements

Joueurs

Annonce fermée par Google

HautePierre BC

[Cliquez ici pour entrer en ligne](#)

Les inscriptions en ligne sont clôturées le: dimanche 13 octobre 2019

Lieu: Gymnase Herrade

Adresse: 43, Allée des Comtes
67200 STRASBOURG
France

[Route à
Google Maps](#)

Contact du tournoi

Nom: HautePierre Badminton Club

Téléphone: +33 6 83 31 68 02

Courriel: letournoiduhighstone@gmail.com

[La feuille d'inscription WORD à envoyer par mail](#)
[à](#)

letournoiduhighstone@gmail.com

Ou un simple mail avec votre nom-prénom-numéro de licence-nom du
partenaire-série

Formulaire d'inscription : HIGH STONE Double 2019

Club :

Responsable :

Adresse : Téléphone / E-Mail :

Nom, Prénom	Classement	Licence	Série (1)	Double (2)	Mixte (2)	Numéro de Portable Adresse Mail du Joueur (Impératif)	Montant (3)

(1) - Indiquer la série / R4R5 / R6D7 / D8D9 / P10P11P12

(2) - Indiquer le partenaire ou « au choix »

(3) - 15 € (1 tableau) 21 € (2 tableaux)

À remplir complètement et lisiblement, et à renvoyer à :
Steve EHRMANN – 32 RUE DE LA SOUFFEL – 67370 Griesheim sur Souffel

letournoiduhighstone@gmail.com

Portable 06 83 31 68 02

Date limite de retour : Le 13 Octobre 2019 accompagné de la preuve de règlement

Tournoi Le HIGHSTONE DOUBLE 2019

Date : 26 et 27 Octobre 2019

Lieu : Salles HERRADE

www.hbcstrasbourg.fr



Strasbourg.eu
eurométropole



2ème Edition du HIGHSTONE Double

Le **HautePierre Badminton Club** (HBC) a le plaisir de vous inviter à sa 2ème édition du HIGHSTONE DOUBLE qui se déroulera **les 26 et 27 Octobre 2019**

À STRASBOURG - Salle Herrade

Séries

R4R5 - R6D7 - D8D9 - P10P11P12NC

Tableaux

Double Homme
Double Dame
Double Mixte

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Équipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronembourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C



Strasbourg.eu
eurométropole



Le tournoi comporte en séniors, les séries (R4R5 – R6D7 – D8D9 – P10P11P12NC), dans toutes les disciplines, deux tableaux maximums par personne.
Le tournoi est ouvert des catégories minimales à vétéran.

Tout(e) joueur(se) sans partenaire peut s'inscrire « au choix », l'organisateur se chargera de lui trouver un(e) partenaire dans la mesure du possible.

La date limite d'inscription est fixée **au 13 Octobre 2019**.

Seules les inscriptions accompagnées de leurs règlements à l'ordre du « HautePierre Badminton Club » seront prises en compte.

Le tournoi sera doté de lots pour les vainqueurs et finalistes pour une valeur globale de 2000 €.

Les feuilles d'inscriptions sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : letournoiduhighstone@gmail.com ou par voie postale à : Steve EHRMANN 32 Rue de la Souffel – 67370 Griesheim sur Souffel

Pour les inscriptions en ligne, sont disponibles :

1)- Un formulaire Google Forms : Le lien est disponible sur le site internet du club.

Formulaire d'inscription - HIGHSTONE Double 2019

Tournoi HIGHSTONE Double 2019 - 26 et 27 octobre 2019

Date limite d'inscription fixée au 13 octobre 2019
Les classements pris en compte seront ceux au 20 octobre 2019.
Le tirage au sort sera réalisé le 20 octobre 2019.

*Obligatoire

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail

Fiche d'Inscription - Tournoi du HIGHSTONE Double

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019

HIGHSTONE DOUBLE

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr
Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Équipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)


Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronembourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C



2)- Une inscription via via Tournament Planner : Le lien est disponible sur le site internet du club.



2ème édition des doubles du Highstone

🕒 Dernière mise-à-jour: dimanche 1 septembre 2019 17:36
📍 HautePierre BC | STRASBOURG
📅 26/10/2019 à 27/10/2019

Organisation | Inscription en ligne | Évènements | Joueurs

Annonce fermée par Google

HautePierre BC

[Cliquez ici pour entrer en ligne](#)

Les inscriptions en ligne sont clôturées le: dimanche 13 octobre 2019

Lieu: Gymnase Herrade
Adresse: 43, Allée des Comtes
67200 STRASBOURG
France

[Route à Google Maps](#)

Contact du tournoi

Nom: HautePierre Badminton Club
Téléphone: +33 6 83 31 68 02
Courriel: letournoiduhighstone@gmail.com

TARIFS

⇒ 15 € pour 1 tableau

⇒ 21 € pour 2 tableaux

- Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau si l'un de ces derniers se révèle insuffisamment représenté.
- Le nombre maximal de participants sera de 180 : En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
 - Le tirage au sort aura lieu le 20 Octobre 2019
- Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera annulée ou remboursée, sauf en cas de forfait et de présentation d'un certificat médical.

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Équipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronembourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C



VOLANTS

Le volant officiel du tournoi est le Yonex AS20 et il sera en vente dans la salle.

Les volants des rencontres seront partagés entre les joueurs.

Pour les finales, les volants seront mis à disposition par le club organisateur.

DIVERS

Seront à votre disposition :

Un service de réparation de cordage de raquette assuré par un professionnel,

Un stand avec volants, cordages, vêtements,

Une buvette avec boissons chaudes et froides, sandwiches et autres sucreries.

Un service de kinésithérapeutes sera présent dans la salle.

REGLEMENT

Le tournoi sera géré au moyen du logiciel Tournament Planner.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBAD

Tous les matchs seront autos arbitrés, à l'exception des demi-finales et des finales.

Le juge arbitre principal du tournoi sera monsieur Benjamin SEILER.

Le GEO du tournoi sera monsieur Steve EHRMANN.

HORAIRES

Les DH et DD : Samedi 26 octobre 2019 – Des poules jusqu'aux finales

Les DMX : Dimanche 27 octobre 2019 – Des poules jusqu'aux finales

Les horaires prévisionnels du tournoi sont les suivants :

- 08 h 00 – 21 h 00 le samedi ;
- 08 h 00 – 17 h 00 le dimanche.

Les matchs seront numérotés et programmés à titre indicatif.

L'horaire du premier match sera communiqué pour chaque joueur via son club après le tirage au sort.

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Equipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronembourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C



Strasbourg.eu
eurometropole



Les joueurs devront être présents dans les salles 30 minutes avant le début du match, heure qui sera précisée sur la feuille de convocation confirmant leur inscription. Au-delà, tout retard de 5 minutes à l'appel, durant la compétition entraînera la disqualification du joueur pour l'ensemble des tableaux le concernant.
Le temps d'échauffement avant chaque rencontre sera de trois minutes maximum.

Pour tout renseignement complémentaire :

Contactez Steve au 06 83 31 68 02

Par mail : tournoi du letournoiduhighstone@gmail.com

Visitez notre site : www.hbcstrasbourg.fr

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/hbcstrasbourg/>

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Équipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronembourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C

Règlement particulier

HIGHSTONE DOUBLE 2019 – 26 et 27 Octobre 2019

Le tournoi se déroulera selon le règlement général des compétitions (RGC) de la FFBD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC.

Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions.

Art 1) – Numéro d'autorisation

Le tournoi est autorisé sous le numéro : (en cours)

Art 2) – Juge-Arbitre

Le juge-arbitre principal de la compétition est Monsieur Benjamin SEILER.

Le juge-arbitre est désigné par le comité d'organisation, et ses décisions seront sans appel.

Le Juge-arbitre a la possibilité de disqualifier tout joueur qui ne respecterait pas les règlements

Art 3) – Condition de participation à la compétition

Tout participant doit être en règle avec la fédération française de badminton (FFBD) et doit être en possession de sa licence au moment du tirage au sort et ne pas être sous le coup d'une suspension.

Art 4) – Inscription à la compétition

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux (cf art : 12) ainsi que la possibilité de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité avec l'accord du juge-arbitre.

Le comité d'organisation en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de fusionner deux catégories ou deux tableaux si le nombre de joueurs d'une série ne permet pas l'établissement d'une poule unique de 3 paires, la fusion étant réalisée par le haut avec la catégorie immédiatement supérieure.

Art 5) – Pointage à la table de marque

Tout joueur devra se présenter à la table de marque au plus tard 30 minutes avant son premier match et ce pour chaque jour de la compétition.

Art 6) – Forfait

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort.

Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à l'annexe de Strasbourg de la Ligue Grand Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG), par tout moyen prouvant la date de réception.

Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante "valerie.sabigno@badmintongrandest.com".

Les forfaits signalés après le tirage au sort seront remboursés sur justificatifs.

Art 7) – Tenue

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

Le Juge-Arbitres est le seul juge de ce qui constitue une tenue correcte.

Art 8) – Horaire des rencontres - Ordre des matchs – Présence dans la salle

Les horaires et ordre des matchs sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match.

Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

Tout joueur désirant s'absenter de la compétition doit obtenir l'accord du juge-arbitre et en informer la table de marque.

Un joueur qui ne se présenterait pas sur le terrain dans les cinq minutes suivant l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre.

Art 9) – Classement de Jeu

Les joueurs ne pourront s'inscrire que dans leur classement de jeu ou se surclasser dans la série immédiatement supérieure.

Le joueur accepte d'être reclassé automatiquement dans la série de son classement si celui-ci augmente, mais qu'il restera par contre dans la série de son inscription si son classement diminue.

Aussi en cas de sur-classement l'organisateur pourra se réserver le droit de reclasser le compétiteur ou bien de refuser son inscription.

Les classements pris en compte seront ceux en vigueur 14 jours avant le début de la compétition, comme le préconise la FFBAD, soit le classement qui sera en vigueur le 10/10/2019.

Rappel de l'article 3.2.1.5. du RGC, soit : dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5).

Toute inscription du moins bien classé ne respectant pas ce point pourra être refusée par le comité d'organisation.

Art 10) – Déroulement de la compétition

Les tableaux proposés sont double hommes, double dames et double mixte. Chaque participant peut s'inscrire dans deux tableaux.

Le tournoi se déroulera en poules suivies dans la mesure du possible d'un tableau en élimination directe.

Le nombre de sortants par poule sera indiqué dans la zone d'affichage.

Les tableaux sont limités à 32 paires afin de garantir le déroulement en poule de la première phase.

Si le nombre d'inscrits dans un tableau venait à dépasser les 32, le critère de prise en compte sera celui de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Quatre séries de jeu sont proposées aux compétiteurs :

- R4/R5
- R6/D7
- D8/D9
- P/NC

Le panachage des séries est autorisé.

Le mode de comptage des points sera en deux sets gagnant de 21 points.

Art 11) – Catégorie d'âge

Le tournoi est une compétition sénior ouverte des catégories minimales à vétéran.

Art 12) – Capacité d'accueil

Le tournoi est limité à 180 joueurs, en cas de surnombre total ou pour les tableaux, les inscriptions seront prises en compte à date de réception.

Art 13) – Date limite d'inscription et de tirage au sort

La date limite d'inscription est fixée au 13 octobre 2019. (La date retenue pour une inscription sera la date de réception par l'organisation – cachet de la poste / date d'inscription via formulaire Google Drive / réception du mail d'inscription)

La date du tirage au sort est fixée au 20 Octobre 2019.

Art 14) – Inscription et Droit d'inscription

Le montant des droits d'inscriptions est fixé à 15€ pour un tableau et 21€ pour deux tableaux.

Tous les modes de paiements seront pris en compte par l'organisation.

(Espèce – chèque – paiement via module CB – virement)

Les moyens d'inscription mis à la disposition des clubs seront : inscription en ligne via formule Google – formulaire d'inscription – email.

Tout(e) joueur(euse) remplaçant(e) devra s'acquitter des droits d'engagement.

En cas de défaillance de l'un des membres d'une paire engagée, un remplaçant pourra être proposé par le ou la rescapée de la paire ou bien par le comité d'organisation de la compétition, mais à condition que le remplacement ne provoque aucune modification dans l'établissement des têtes de série du tableau concerné.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscriptions mal remplies seront supportées par les clubs en cause.

Art 15) – Volant Officiel de la compétition et partage des volants

Pour tous les joueurs, le volant officiel est le volant plume **YONEX AS20** pour toutes les séries.

Les volants seront partagés entre les joueurs.

Les volants seront fournis pour les finales.

Art 16) – Arbitrage

La compétition se déroulera majoritairement en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales.

Des arbitres seront prévus pour les demi-finales et les finales.

Cependant, à la demande des joueurs auprès du juge-arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

Il est rappelé que la tenue officielle d'arbitrage est impérative pour officier.

Art 17) – Règlement dans les salles

Tout service touchant la structure du toit, rampes de lumière et d'autres éléments est considéré comme « faute ».

Pendant le jeu, il y a « faute » si le volant touche la toiture, rampes de lumière ou tout autre élément attaché à la structure.

Art 18) – Coaching

Le coaching ne sera autorisé qu'aux arrêts de jeu réglementaires.

Les personnes en attente de vouloir conseiller devront se tenir en dehors du plateau de jeu et devront se tenir le long des tribunes.

Art 19) – Temps de repos entre les matchs

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes, quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un temps de repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Art 20) – Temps de prise de contact avec le terrain

Le temps de prise de contact avec les terrains dit « d'échauffement » sera de 3 minutes. Ce temps est décompté à partir du moment où le numéro du match concerné a été appelé par la table de marque.

Art 21) – Accès au plateau de jeu

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou conseillers durant les arrêts de jeu, les organisateurs, les arbitres et le juge-arbitre.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales où les volants seront fournis), ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à un match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match, sauf pendant les arrêts de jeux réglementaires.

Art 22) – Médicaments

Tout joueur prenant des médicaments sur les courts devra le signaler au juge-arbitre.

Art 23) – Vol

Les salles sont ouvertes au public pendant toute la durée du tournoi. Nous vous conseillons de ne pas laisser d'objets dans les vestiaires, ni dans les voitures. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incidents sur les lieux du tournoi.

Art 24) – Droit à l'image

Droit à l'image : Chaque participant au tournoi autorise l'organisateur à utiliser sur ses supports de communication et son site internet toute photo ou vidéo qui pourrait être prise au cours de la compétition, sans avoir ensuite à demander l'accord des personnes concernées. Cependant toute personne apparaissant sur une photo ou une vidéo bénéficie du droit de retrait de l'image. Elle devra l'indiquer avant la fin de la compétition auprès du comité d'organisation (Table de pointage ou accueil)

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions et au présent règlement.

[Se désabonner](#)

